

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—En passant, par Geneviève.—Carnet du *Monde Illustré*, par Jules Steine.—Poésie : Soupirs, par Louis Tesson.—Biographie : Le lieutenant Chartrand, par Fauher de St-Maurice.—A travers le Canada : Nicolet catholique.—Poésie : Doute et foi, par Oberr May.—Sur l'amitié.—Biographie de M. Victor Roy, par X.—Après la Commune, par Pierre de Lano.—Notes et faits : Point d'argent point de Suisse ; Dents et pain blanc ; Fabrication d'ivoire artificielle au moyen du lait ; Découverte de la soie ; Pot de pensées.—Prêtre et soldat.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Feuilleton : Les mangeurs de feu ; La belle ténébreuse (suite), par Jules Mary.—Enigme, problèmes d'Échecs et de Dames.

GRAVURES.—Portrait du lieutenant Chartrand.—Nicolet catholique : Portrait de Sa Grandeur Mgr Gravel ; La cathédrale ; Couvent des Sœurs de l'Assomption ; Hôtel-Dieu ; Le séminaire ; Académie Commerciale.—Portraits : M. Victor Roy, président de l'Association des Architectes ; M. Philippe Dorval, chef du département du feu, à Québec.—Gravures de nos feuilletons.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



EST chose terrible qu'un incendie, et je connais plus d'un brave à trois poils qui ne peut réprimer le frisson qui gonfle son épiderme, en entendant sonner l'appel aux pompiers.

Plus d'un voyageur aussi, en arrivant à l'hôtel, éprouve une certaine répugnance à prendre une chambre dans les étages supérieurs sans s'assurer des moyens de retraite en cas de malheur.

—Y a-t-il des escaliers de sauvetage ? Le service des pompes est-il bien organisé dans cette ville ?

Et cette hésitation et ces questions ont bien leur raison d'être, car je ne sais rien de plus sinistre que ce lugubre cri : au feu ! qui vient vous réveiller en pleine nuit, et l'on dort plus tranquille quand on sait que, comme à Montréal et à Québec, deux braves comme les chefs Benoit et Dorval, veillent sur notre ... combustibilité.

*** Je vous ai déjà parlé du chef Benoit que j'ai connu intimement, il y a quelque chose comme

une quinzaine d'années, alors qu'il était chef des pompiers et moi secrétaire de la municipalité de Saint-Henri, près Montréal.

C'est un rude gaillard, qui n'a pas froid aux yeux, et c'était plaisir que de l'accompagner, la nuit, comme je l'ai fait quelquefois, dans le bois de Quesnel, (car il était aussi chef de police) à la recherche d'un tas de gens sans aveu qui faisaient le sabbat sous les arbres, quand la lune était éteinte.

Et, après avoir marché longtemps dans l'ombre, avec les précautions et le silence d'un Peau-Rouge, quand il tombait à l'improviste sur une bande de chenapans, plus d'un ne songeait pas à fuir, en voyant les yeux de feu du chef redouté, et s'affolait en disant : "Benoit ! c'est bon, je me rends."

Il n'a pas plus peur du feu que d'un gredin, et Montréal peut être fière de son chef de la brigade des pompiers.

*** Québec—que les Montréalais jaloussent, disent les Québecquois, bien que je ne m'en sois jamais aperçu—a un excellent chef, M. Dorval, qui, lui aussi, connaît les bois, pas celui de Quesnel, puisqu'il a été dans le commerce et le bureau des inspecteurs de mats, bois, esparres, etc., etc., pendant près de trente-cinq ans.

Le chef Dorval, dont LE MONDE ILLUSTRÉ, publie aujourd'hui le portrait, est un homme d'à peu près soixante ans, très vert et très vigoureux qui s'acquitte parfaitement de ses devoirs et qui consacre ses loisirs à inventer un tas de choses dans notre intérêt.

C'est ainsi qu'il est l'inventeur d'une échelle de sauvetage, la plus prompte à fonctionner connue et qui rend des services tous les jours. C'est à lui que l'on doit aussi un chapeau qui permet aux pompiers de s'avancer dans la fumée. Il a inventé encore une échelle à coulisses portative, une échelle à crochets, d'une forme spéciale, etc.

*** Il manque cependant quelque chose à Québec, et ce ne sont ni les bons pompiers, ni un bon chef, c'est l'eau.

Et cependant, la bonne vieille ville pourrait en avoir à foison, n'était la mauvaise qualité des tuyaux, qui crèvent, de manière à ce que le service de distribution aille de travers, deux cents jours par an, plus ou moins, sans garantie de mesure précise.

Malgré cela, les pompiers réussissent à sauver les Québecquois, chaque fois qu'un sinistre les menace.

Il est inutile, je crois, de faire, une fois de plus, l'éloge des pompiers des deux villes principales de notre province. Tout le monde connaît le courage et le dévouement de ces braves gens qui, *toujours prêts*, comme le dit leur devise, n'attendent que le signal pour donner de nouvelles preuves de leur intrépidité, et je préfère prendre la note gaie.

*** "Le Français, né malin," ne pouvait s'abstenir de plaisanter un peu les pompiers, malgré toute l'admiration qu'il a pour eux, et vous avez encore dans la mémoire la fameuse chanson comique des *Pompiers* de Nanterre dont je ne citerai que deux couplets :

Rien n'a jamais pu le corrompre :
N'aimant que la France... et sa pompe ;
Les jours de r'vu', fier comme un roi.
Dedans les rangs, il marche droit.
Au retour, il s'permet
Le nectar... hygiénique :
Un pompier, ça s'explique,
Doit avoir un plumet.

Refrain :

Quand ces beaux pompiers vont à l'exercice,
Pleins d'un ardeur, faut les admirer ;
Ils embrassent d'abord leur femme et leur fesse,
Puis, sans murmurer,
Dans Nanterre ils vont manœuvrer,
Tzim la i la, tzim la i la,
Les beaux militaires,
Tzim la i la, tzim la i la,
Que ces pompiers là !

Comme un n'héros, dans l'incendie,
Risquant ses jours... même de vie !

Pour extirper l'humanité
De la combustibilité
Pas besoin d'leur crier
Camarad', soyez brave
Comm' César et... pompez !!!

*** Un auteur anonyme, dit Larousse, prétend que le pompier est antérieur à la création, et que le premier capitaine de pompier fut Satan : "Dès la sortie du flanc maternel, dit l'écrivain fantaisiste, ne nous fait-on pas jurer, par la bouche de notre parrain, de renoncer à *Satan* et à ses pompes !"

"Si Satan a des pompes, c'est qu'il est ou a été pompier. Ce dilemme est écrasant !

"Or, c'est un article de foi que l'existence de Satan ; ergo, ses pompes sont, à fortiori, article de foi indiscutable.

Or, si Satan a des pompes, Satan a été ou est pompier. Le syllogisme est indiscutable."

Si l'auteur de cette spirituelle incohérence était passé par Québec le jour, des fêtes données à l'occasion des noces d'or du cardinal, il aurait vu cependant matière à quelques lignes de plus, dans lesquelles il aurait démontré que, tout en ne reniant pas l'antiquité de leur origine, les pompiers se sont convertis.

On remarquait, en effet, en passant devant le poste central, cette inscription, en lettres flamboyantes : "Je crois, j'aime, j'espère," devise qui n'a rien de satanique, je crois.

Si, même, j'étais grincheux, je pourrais lui faire observer que le royaume de Satan est l'enfer, c'est-à-dire le séjour d'un feu d'une telle intensité que Dieu seul pourrait l'éteindre, d'où l'on est forcé de conclure que Dieu est le plus grand pompier du monde.

Ergo, comme dit l'honorable préopinant, Satan n'est pas ou n'a jamais été le premier capitaine des pompiers.

*** Mais, notre homme ne s'arrête pas en si beau chemin, et c'est avec le même esprit qu'il nous lance les aphorismes suivants :

"1o. Si le pompier n'existait pas, il faudrait l'inventer.

"2o. Une ville sans pompier, c'est une locomotive sans mécanicien.

"3o. Montrez-moi vos pompiers et je vous dirai qui vous êtes.

"4o. Supprimez les pompiers, et vous êtes obligé de supprimer l'usage du feu.

"5o. Il est un point acquis : c'est que le pompier conjure l'incendie, comme le paratonnerre conjure la foudre."

Arrêtons-nous là, non sans citer cependant un arrêté que l'on attribue à tort ou à raison à un conseil municipal quelconque :

"..... A l'unanimité ;

"Art. 1er.—La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies ;

"Art. 2.—Tout habitant de cette commune est pompier en naissant ;

"Art. 3.—En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération du conseil, vue et légalisée par monsieur le maire ou l'un de ses adjoints ;

"Art. 3.—La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être toujours maintenue en bon état."

Ouf ! A moi, l'échelle de sauvetage !

*** Il y avait longtemps que l'on n'avait parlé du serpent de mer.

L'équipage d'un navire anglais, l'*Agela*, vient de le voir distinctement, non loin des côtes d'Afrique orientale ; cette fois, il avait près de six cents pieds de long et une tête de plus en plus énorme, ce qui prouverait qu'il est encore à l'époque de la croissance, car il n'avait guère que le tiers de cette longueur il y a quelques années.

Ces braves marins ont bien le droit d'avoir leurs petites superstitions comme les vulgaires terriens ; ils croient au serpent de mer et au vaisseau-fantôme ; n'y a-t-il pas encore nombre de paysans qui croient aux chasse-galeries et aux revenants ?

Dernièrement encore, dans une petite ville de France, toute la population fut mise en émoi par